

NOUVEL INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL A IANESCO

IANESCO SAS, laboratoire d'analyses à Poitiers, a recruté Emmanuel MOY en tant qu'ingénieur technico-commercial. Il sera en charge de développer l'activité sur la Normandie et l'Île de France. Portrait de cet homme dynamique.



Fort de plus de 26 ans d'expérience dans le domaine du laboratoire, Emmanuel MOY a rejoint IANESCO SAS le 4 novembre dernier en qualité d'ingénieur technico-commercial.

Sa carrière débute par 20 ans de pratique analytique en tant que technicien puis responsable de service au Laboratoire municipal de Rouen, lui assurant une maîtrise et une expertise technique des analyses de laboratoire.

Il se tourne par la suite vers la relation client, en tant que chargé de comptes au sein du groupe ALPA, assurant un appui technique et un suivi de services auprès des clients du laboratoire.

Puis, à partir de 2017, il occupe un poste d'ingénieur technico-commercial pour le marché de l'environnement.

« Je suis très heureux de rejoindre le laboratoire IANESCO afin d'assurer le développement de son activité sur la région normande et l'Île de France » se félicite Emmanuel. « Je retrouve un laboratoire où chacun place ses compétences au service du client, pour lui offrir une prestation de qualité ».

A propos de IANESCO

Laboratoire indépendant basé à Poitiers, IANESCO SAS (70 personnes) a été créé en 1952. Il réalise des prélèvements, analyses et essais normalisés et apporte son expertise aux clients.

Il œuvre dans deux grands domaines d'activités.

- Les analyses environnementales (eaux, air, sols contaminés, déchets, sédiments...) pour prouver une conformité à la réglementation pour des collectivités, industriels, particuliers.
- Les essais sur des matériaux destinés au contact des aliments (plastique, carton, papier, céramique, verre, liège...) que les fabricants et utilisateurs sont obligés de réaliser pour prouver l'innocuité de leurs objets / matériaux avant la mise sur la marché.

Ces deux domaines très distincts sont au cœur de la préoccupation du moment : **être assurés de vivre dans un cadre limitant les pollutions et protégeant la santé humaine.**

IANESCO possède plusieurs reconnaissances indispensables garantissant aux clients des résultats fiables : accréditation par le COFRAC (sous le n°1-6209), agrément par les Ministères en charge de l'écologie et de la santé, reconnaissance par la DGCCRF.

La filiale CREATMOS créée en 2003, gère spécifiquement le contrôle qualité de l'air (air ambiant, air des lieux de travail, air intérieur) et des rejets atmosphériques.

Contact presse : Olivier Farot - 05 49 44 76 14 – o.farot@ianesco.fr

